

Projet de déclaration de la Coalition Cap sur l'Indépendance

Nous, fondateurs de la Coalition Cap sur l'Indépendance, représentant des mouvements citoyens, déclarons qu'il est nécessaire et urgent d'entreprendre une campagne permanente jusqu'à ce que le Québec accède à son indépendance par la volonté démocratique d'une majorité de ses citoyens.

L'indépendance du Québec n'est pas un projet partisan, bien que des partis politiques puissent et doivent y concourir. C'est le projet de tout un peuple qui a droit à sa liberté et à la maîtrise de son destin.

L'indépendance, pour le Québec comme pour les autres nations, est à la fois un objectif et un moyen : un objectif de jeter les bases de notre liberté et de notre existence comme peuple; un moyen parce que cette liberté apporte à la nation des outils collectifs indispensables qu'elle ne peut se donner autrement.

Les moyens d'un État indépendant, bien que conjoncturels et évoluant dans le temps, consolident la nation parce qu'ils influencent la façon dont les citoyens abordent la solution de leurs défis collectifs d'identité, de prise en charge démocratique, de développement durable et de justice sociale, marquant ainsi l'évolution de leurs valeurs et de leur capacité réelle de vivre ensemble. À l'opposé, l'absence de ces moyens, notamment l'incapacité de faire respecter ses lois fondamentales comme la Charte du français, disloque la nation, de sorte qu'une partie de la population du Québec résiste à en faire partie.

Mais l'indépendance est plus qu'un moyen. Elle est une condition existentielle de la nation. Au regard de l'histoire, il n'y a que deux voies réalistes qui se présentent aux Québécois : l'assimilation ou l'indépendance. L'assimilation ne constitue pas un cataclysme subit. Il s'agit plutôt d'un lent processus tranquille par lequel l'attraction que constitue la nation majoritaire érode peu à peu la nation minoritaire, jusqu'à la réduire au rang de minorité ethno culturelle parmi d'autres. C'est d'ailleurs exactement ce que vise et accomplit la politique du multiculturalisme canadien. Les données des derniers recensements au Canada démontrent une diminution constante du nombre de canadiens français hors Québec qui parlent encore français à la maison. Ce phénomène atteint désormais la région métropolitaine et d'autres régions du Québec.

Cette évolution néfaste est commencée depuis longtemps. La Nouvelle France du milieu du XVIII^{ème} siècle est d'abord une colonie de peuplement, un embryon de pays destiné à devenir une nation politique complète, comme tous les autres peuples d'Amérique. La rupture brutale de la Conquête **par les armes** vient donner aux conquérants tous les moyens d'en maintenir le statut colonial, lui enlevant la capacité de se développer par elle-même.

La répression de la révolte démocratique de 1837 **par la force des armes britanniques**, suivie de l'Acte d'Union, cette deuxième capitulation, entreprend résolument notre minorisation. On nous désigne maintenant sous le nom de canadien-français, ce qui nous identifie comme partie d'un autre peuple en émergence qui lui, s'arroge l'appellation de « canadien » qui nous désignait autrefois.

La création du « Dominion of Canada » en 1867 complétera le processus d'annexion, de superposition, de subordination, de provincialisation et d'infériorisation politique, économique et culturelle. Les Québécois français constituent désormais une nation dominée par une autre nation, reléguée dans une des provinces dotées d'un gouvernement subordonné à la constitution canadienne et à un gouvernement central dit « national ». Puis, en 1931, le Statut de Westminster confirmera pour l'essentiel l'indépendance de ce Canada où notre subordination devient formelle et définitive. La loi constitutionnelle de 1982 vient finir le travail en créant d'autres instruments d'assimilation et en éliminant le mythe des « peuples fondateurs » qui avait servi d'argument en 1867 pour faire accepter aux québécois leur place dans le Canada.

Qu'on ne vienne pas nous parler ici de processus démocratique. En 1867, le référendum réclamé par des députés du Québec a été refusé car il aurait été perdu. En 1982, la loi constitutionnelle qui devait invalider à plusieurs reprises la Charte du français, n'a jamais été soumise à l'approbation du peuple québécois, ni endossée par quelque gouvernement du Québec que ce soit. Et on prétend vouloir nous maintenir dans cette camisole de force au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les québécois n'ont pas d'autres choix que de réaliser collectivement leur indépendance. Les illusions du fédéralisme renouvelé sont tombées. Le moindre transfert de compétence vers notre État national est impossible. Même le statu quo est un mythe. Le Canada n'est pas stable. Il évolue dans une direction contraire à nos aspirations. Il se construit sans nous, il se centralise, il nous minorise et il ne nous reconnaît pas comme nation et encore moins dans une relation d'égal à égal.

Le gouvernement canadien est celui d'une autre nation, un gouvernement dominateur, que nous laissons agir au Québec sur la base des lois qu'il nous a imposées unilatéralement. Cette occupation du territoire du Québec doit cesser. Nous lui opposerons la volonté majoritaire du peuple québécois et d'ici là, nous obérons à un devoir de résistance jusqu'à la victoire finale.

Les Québécois ne forment pas une nation ethnique, ni une minorité dans une autre nation, mais un peuple qui dispose d'un territoire et d'un état qui le rend apte à se gouverner lui-même et pour lui-même selon ses propres fins, ses propres valeurs, sa propre culture, ses propres lois. Nous voulons être maîtres chez nous et en même temps, enfin présents au monde.

Nous ne serons les minoritaires de personne! Nous sommes des québécois, nous parlons français et nous allons construire ici une société française, ouverte et libre qui nous ressemble et nous rassemble! Tous ceux et celles qui adhèrent à ce projet et veulent en être, sont des nôtres!

Vive l'indépendance!

Gilbert Paquette, 8 juin 2010